GAMME DE POÊLES À BOIS TOAK

Manuel d'utilisation et d'entretien

TOAK XL ☐ TOAK BÉTON ☐ TOAK FONTE ☐

Ce manuel et tout ce qu'il contient (y compris photos, schémas et marques déposées) est protégé par le droit d'auteur – © tous droits réservés. Cette notice et son contenu ne peuvent être reproduits sans le consentement écrit de l'auteur.
Le fabricant se réserve le droit de modifier les informations contenues dans ce manuel sans préavis ni obligation d'en informer qui que ce soit.

Cher client, nous vous remercions de la confiance que vous nous avez accordée en choisissant le poêle à bois TOAK. Lors de la conception de nos produits, nous mettons tout en œuvre pour garantir votre sécurité et votre confort.

Merci de lire attentivement ce manuel d'utilisation avant d'installer et d'utiliser le poêle. Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à vous tourner vers le support technique de votre revendeur.

Nos produits sont fabriqués dans le respect des normes en vigueur et chaque appareil est soumis à des tests de sécurité rigoureux. Notre utilisation de matériaux de première qualité garantit un fonctionnement fiable qui garantit votre sécurité. Ce manuel réunit toutes les informations nécessaires pour effectuer l'installation, le fonctionnement et l'entretien du poêle en toute sécurité.

INFORMATION IMPORTANTE

Afin d'assurer le bon fonctionnement de votre poêle, veuillez trouver ci-dessous quelques recommandations :

- L'installation de l'appareil doit être effectuée dans le respect des normes en vigueur et par des professionnels qualifiés.
- Le conduit de fumée doit être inspecté et ramoné au moins une fois par an par un professionnel.
- Utilisez un bois dur dont le taux d'humidité est inférieur à 20 %.
- Vérifiez attentivement l'état des joints avant chaque saison de chauffe, et remplacez-les si nécessaire.
- Videz le cendrier régulièrement.
- Ne surchargez pas l'appareil : la charge maximale ne doit pas excéder 1/3 du volume de la chambre de combustion.
- Le nettoyage de la vitre doit s'effectuer avec des produits dédiés. Veillez à les appliquer sur un chiffon et non directement sur la vitre.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 5

UTILISATION PRÉVUE 5

INFORMATIONS GÉNÉRALES 5

CHOIX DU COMBUSTIBLE 5

INSTALLATION DE L'APPAREIL 6

- PRÉPARATION DE L'INSTALLATION 6
- RACCORDEMENT DU POÊLE 6
- VENTILATION DE LA PIÈCE OÙ SE TROUVE LE POÊLE 6
- DISTANCES DE SÉCURITÉ 6
- CONNEXION À L'AIR EXTERNE 8

DÉMARRAGE ET UTILISATION DE L'APPAREIL 9

- INSTRUCTIONS 9
- COMBUSTION 10
- EXTINCTION DU FEU 10

ENTRETIEN DU POÊLE 10

- CONDUIT 10
- NETTOYAGE SAISONNIER 10
- VITRE 10
- PORTE ET JOINTS 10
- CENDRIER 10
- DIAGNOSTIC DES PANNES 11

À PROPOS DE LA GAMME TOAK 12

CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE 12

DONNÉES TECHNIQUES 13

- DIMENSIONS ET SCHÉMAS TECHNIQUES 13
- REMPLACEMENT DE LA VITRE 14
- REMPLACEMENT DE LA PORTE 15
- REMPLACEMENT DU DÉFLECTEUR ET DES PLAQUES RÉFRACTAIRES 17
- CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES 18

REGISTRE D'INSPECTION DES CONDUITS DE CHEMINÉE 19

FORMULAIRE DE GARANTIE 20

FORMULAIRE DE RÉCLAMATION 21

INTRODUCTION

Les exigences relatives aux règles et aux conditions d'installation du poêle sont précisées dans les normes et règlementations nationales et locales applicables dans chaque pays. Il est nécessaire de respecter les dispositions qui y sont détaillées.

Afin d'éviter tout risque d'incendie, l'appareil doit être installé conformément aux normes en vigueur et aux informations techniques dispensées par ce manuel. L'installation doit être effectuée par un professionnel qualifié. Ce poêle est conforme à la norme EN 13240 et certifié CE.

Toutes les lois applicables où l'appareil est destiné à être installé doivent être respectées.

Assurez-vous que le conduit de cheminée est adapté au raccordement de l'appareil. Les distances de sécurité entre le poêle et tout matériau inflammable doivent être respectées. Protéger les murs et matériaux entourant le poêle si nécessaire. Placer l'appareil sur un support rigide et non inflammable. Avant l'installation, assurez-vous que les conduits de cheminée sont propres et conformes aux normes en vigueur. Assurez-vous également que le tirage est en adéquation avec le tirage nécessaire pour cet appareil.

UTILISATION PRÉVUE

Ces poêles à bois sont destinés à brûler du bois dur (charme, chêne, hêtre, acacia, orme, érable ou bouleau) avec un taux d'humidité inférieur à 20 % (les briquettes de lignite et de charbon de bois sont également autorisées).

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Avant installation de l'appareil, le conduit de fumées doit être contrôlé par un expert pour en évaluer les spécifications et la conformité.
- L'installation et la mise en service du poêle doivent être réalisés par un professionnel qualifié.
- Le poêle doit être placé le plus près possible du conduit de cheminée. La pièce dans laquelle il est installé doit être correctement ventilée.
- Avant de commencer à utiliser l'appareil, retirez l'étiquette de la vitre.
- Les données techniques fournies pour cet appareil s'appliquent pour une utilisation telle que décrite dans ce manuel.
- Le conduit de cheminée doit être contrôlé et ramoné au moins une fois par an, deux idéalement (dont un ramonage pendant la période de chauffe).
- L'installation de l'appareil doit être effectuée conformément aux règlementations en vigueur. Les dispositions particulières relatives à la sécurité de l'installation sont fixées par les normes et règlementations en vigueur du pays d'installation.

CHOIX DU COMBUSTIBLE

Combustible recommandé

- Le constructeur recommande l'utilisation de bois dur comme le hêtre, le charme, le chêne, le bouleau, le frêne, etc. sous forme de bûches fendues de 30 cm, avec une circonférence entre 30 et 50 cm ; les briquettes de lignite peuvent également être utilisées.
- L'humidité du bois ne doit pas excéder 20 %, caractéristiques souvent atteinte après 2 ans de séchage à l'abri des intempéries.

Combustible déconseillé

Il est déconseillé de brûler des bûches dont le taux d'humidité dépasse 20 % ; cela pourrait empêcher l'appareil d'atteindre les performances annoncées et diminuer la production de chaleur. Il n'est pas non plus recommandé d'utiliser du bois tendre ou résineux comme combustible, car cela encrasse davantage les conduits de fumées.

Combustible à éviter absolument

Les éléments suivants ne doivent surtout pas être brûlés dans le poêle : minéraux (ex : charbon), bois tropicaux (ex : acajou), produits chimiques et fluides (ex : huile, alcool, essence), panneaux stratifiés ou bois traité. Si un autre combustible est autorisé, cela sera notifié sur la plaque signalétique de l'appareil.

Évitez de surcharger la chambre de combustion ; pour un fonctionnement optimal, il suffit de remplir un tiers de la chambre. Avant de recharger en combustible, attendez que les flammes se soient éteintes ; n'ajoutez pas de bois quand c'est encore trop chaud. Après avoir allumé le feu, assurez-vous de recharger la chambre de combustion en fonction de la durée de chauffage voulue. Fermez toujours la porte du poêle. Après une longue période sans utiliser l'appareil, un démarrage à faible puissance est recommandé.

INSTALLATION DE L'APPAREIL

L'installation du poêle doit être faite par un professionnel qualifié conformément aux exigences des normes en vigueur, régies par la NF EN 13240 et la NF DTU 24,1. L'installateur doit signer et tamponner le certificat de garantie une fois l'installation effectuée. Toute installation non conforme aux normes en vigueur invalidera la garantie utilisateur.

PRÉPARATION DE L'INSTALLATION

Le poêle est livré prêt à installer. Retirez l'emballage et vérifiez qu'il contient l'intégralité de votre commande. Les points suivants doivent être vérifiés avant installation :

- Mécanisme d'alimentation en air de la chambre de combustion (au niveau du bac à cendres).
- Fermeture correcte de la porte (charnières et poignée).
- Propreté des conduits. S'ils ne sont pas propres, il faudra un ramonage avant d'installer l'appareil.

RACCORDEMENT DU POÊLE

Un poêle doit être raccordé à un conduit de fumées individuel. Le tirage recommandé de ce conduit est de 12 ± 2 Pa (minimum 6 ± 1 Pa ; maximum : 15 ± 2 Pa).

Le conduit doit être étanche et exempt de toute obstruction. Le raccordement du conduit au poêle doit lui aussi être étanche, sans matériau inflammable, et inoxydable. Si le tirage est insuffisant, envisagez de changer de conduit. Si le tirage est excessif, il faudra peut-être installer un modérateur de tirage. Toutes ces vérifications doivent être faites par un professionnel qualifié, ainsi que les éventuelles modifications de l'installation.

Le raccordement doit respecter les exigences des normes NF EN 13240 et NF DTU 24,1. Le conduit doit avoir une hauteur totale comprise entre 4 et 6 mètres linéaires. La longueur de raccordement du conduit ne doit pas dépasser ¼ de la hauteur totale.

VENTILATION DE LA PIÈCE OÙ SE TROUVE LE POÊLE

Le poêle puise son air comburant dans la pièce où il se trouve. Il est donc nécessaire que la pièce soit ventilée correctement ; les grilles d'aération de la pièce ne doivent pas être obstruées.

DISTANCES DE SÉCURITÉ

Le poêle doit être installé sur un support non inflammable dont l'épaisseur est d'au moins 20 mm. Ce support doit dépasser d'au moins 30 cm à l'avant du poêle si le sol est inflammable.

Le dessus du poêle et les conduits de fumée doivent être à au moins 60 cm des éléments inflammables non protégés du bâtiment et 20 cm des structures inflammables protégées.

La distance minimale entre les côtés ou l'arrière du poêle et tout matériau inflammable est de 20 cm ; la distance minimale entre la porte/vitre et tout matériau inflammable doit être de 100 cm.

Lorsque le poêle est en fonctionnement, ses éléments en acier peuvent être très chauds. Portez des gants de protection thermique pour toute manipulation de l'appareil.

- Lisez et respectez la présente notice ;
- Le poêle doit être installé et mis en route par un professionnel qualifié dans le respect des normes en vigueur ;
- Ne laissez aucun élément sensible à la chaleur près de la vitre du poêle, n'éteignez pas le feu en mettant de l'eau dans le poêle, ne faites pas fonctionner l'appareil lorsque la vitre est fêlée ou brisée, ne laissez aucun objet inflammable près du poêle ;
- Tout objet inflammable doit être à une distance d'au moins 1,5 m du poêle ;
- Ne laissez pas vos enfants s'approcher du poêle ;
- Toute réparation doit être effectuée par un professionnel qualifié, et les pièces de rechange doivent provenir du fabricant ;
- Toute modification du poêle est interdite, sauf consentement écrit du fabricant.

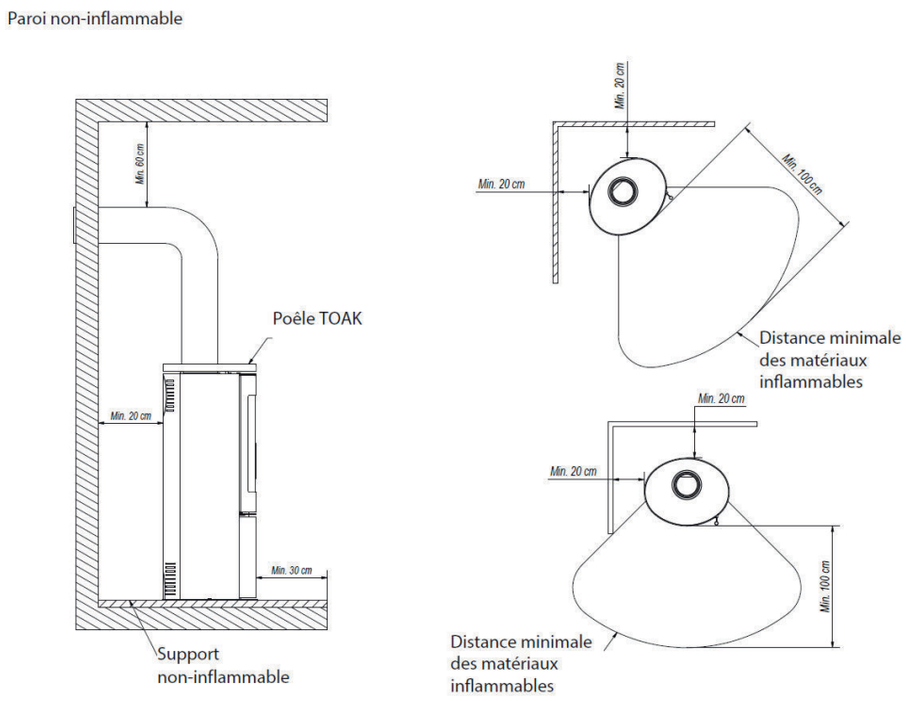

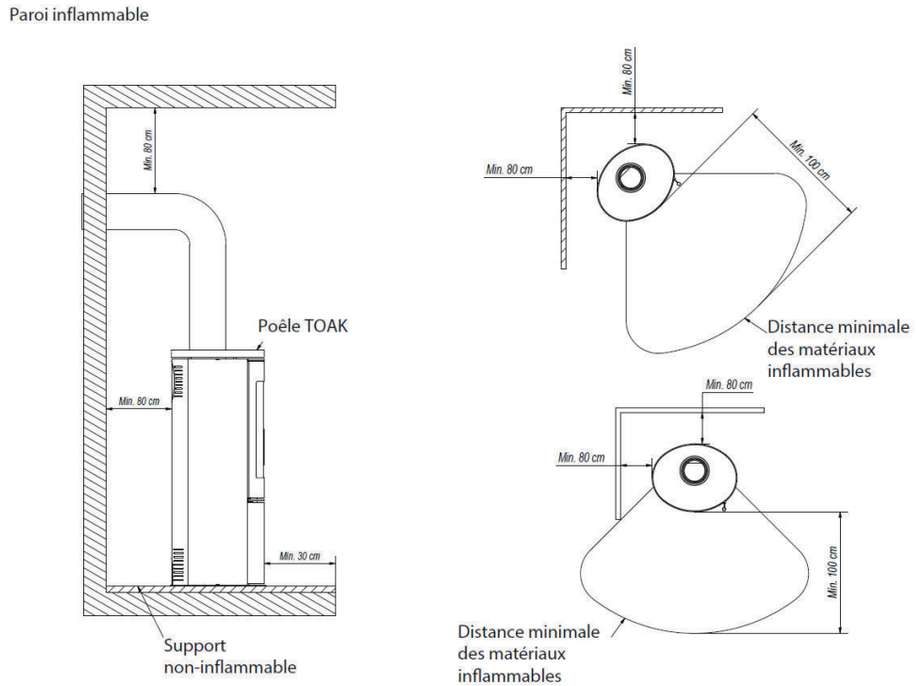

CONNEXION À L'AIR EXTERNE

Le poêle peut puiser son air comburant dans la pièce où il est installé, ou être connecté à l'air externe. Pour une connexion directe à l'air externe, l'appareil dispose d'une connexion de diamètre 100 mm. La connexion à l'air externe peut se faire selon deux configurations : par l'arrière du poêle, ou par le dessous :

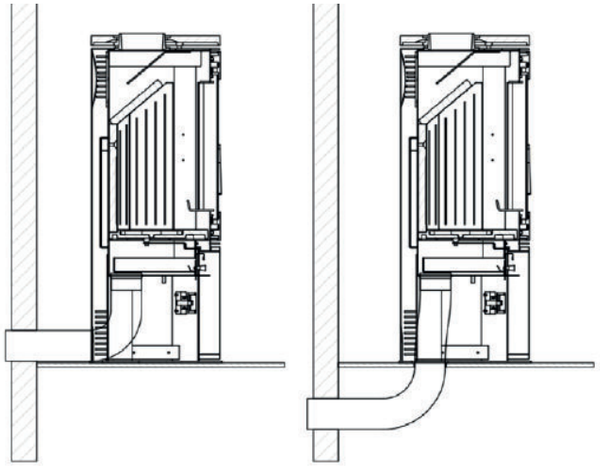

Le réglage de l'air primaire sous la grille du foyer s'effectue par un unique dispositif de commande en dessous de la porte du foyer. Le poêle est équipé d'un système de double combustion : la combustion primaire (celle du bois) libère des gaz et particules qui sont à leur tour brûlés (combustion secondaire) pour une combustion plus propre. L'air primaire alimente la chambre de combustion par la grille du foyer. L'air secondaire est acheminé par un conduit spécifique (situé sur la paroi arrière du poêle) et pénètre dans la chambre de combustion par les ouvertures dédiées.

L'appareil est également équipé d'un système de rideau d'air qui balaie la vitre continuellement. Cela réduit considérablement les dépôts et permet de garder une vitre propre.

DÉMARRAGE ET UTILISATION DE L'APPAREIL

Remarque : La méthode recommandée pour allumer votre poêle est la méthode «top-down», ou allumage par le haut.

INSTRUCTIONS

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Quelques bûches de bois fendues et sèches (humidité ≤ 20%), du petit bois ;
- Des allume-feux de votre choix ;
- Des allumettes

PRÉPARATION DU POÊLE

- Ouvrez complètement les arrivées d'air (réglette vers la gauche) ;
- Empilez les bûches en alternant leur orientation, et sans les coller les unes aux autres ;
- Ajoutez un peu de bois d'allumage par-dessus ;
- Placez l'allume-feu tout en haut et lancez le feu avec une allumette, puis fermez la porte du poêle.

Informations sur le combustible approprié

L'appareil est conçu pour fonctionner avec du bois dont le taux d'humidité est inférieur à 20 %. Il est absolument interdit d'utiliser du charbon, du coke de charbon, des combustible dérivés du charbon, du plastique, des détritus, des vêtements ou tout autre matériau inflammable autre que du bois sec non traité sous forme de bûches.

Les bûches doivent être sèches (≤ 20 % d'humidité) et fendues. Moins le bois est humide, plus son pouvoir calorifique est important. De plus, la combustion de bûches avec un taux d'humidité supérieur à 20 % engendre des émissions de créosote et de suie qui encrassent le conduit, pouvant résulter en un feu de conduit.

Les bois durs secs sont les plus adaptés (chêne, hêtre, charme, bouleau). Les résineux sont déconseillés : lors de la combustion, ils génèrent de la suie qui provoque des dépôts noirs sur la vitre du poêle.

COMBUSTION

Suivant la longueur du conduit et son tirage, le feu peut mettre jusqu'à dix minutes à prendre. Si le tirage est insuffisant, laissez entrer un peu d'air en entrouvrant la porte du poêle. Cela peut également aider d'ouvrir une fenêtre dans la pièce. Ces conseils sont valables uniquement si votre poêle ne dispose pas d'une connexion à l'air externe.

Pour éviter que des gaz s'échappent dans la pièce, la porte du poêle doit toujours rester fermée, sauf lors de la phase d'allumage, lorsque vous rechargez en combustible et lorsque vous videz le cendrier. L'apport d'air doit être maximal lors de la phase d'allumage ; la réglette de contrôle d'air doit donc être réglée sur la position ouverture maximale. Pendant la phase d'allumage, il est possible de laisser la porte légèrement entrouverte. Ne quittez jamais la pièce tant que la porte n'est pas complètement fermée.

N'utilisez pas de liquide inflammable, graisse ou autre agent inapproprié à un feu de cheminée. Une fois le feu lancé, les paramètres de combustion sont réglables par la réglette de contrôle d'arrivée d'air primaire sous la vitre du poêle. Les performances indiquées sont mesurées pour un réglages de l'entrée d'air primaire à 50 % (réglette au milieu).

EXTINCTION DU FEU

Pour éteindre le feu, fermez complètement l'entrée d'air primaire (réglette vers la droite) et attendez que le feu s'éteigne de lui-même. S'il est nécessaire d'éteindre le feu rapidement, utilisez du sable sec ou des cendres, mais surtout pas de l'eau.

ENTRETIEN DU POÊLE

L'entretien de votre poêle se fait selon les instructions suivantes :

CONDUIT

Il est obligatoire de faire réaliser un ramonage au moins une fois par an (deux selon votre assurance) pendant la saison de chauffe. Si vous utilisez du bois résineux, tendre ou pas assez sec, il faudra ramoner plus souvent pour éviter tout risque d'incendie.

NETTOYAGE SAISONNIER

Avant et après chaque saison de chauffe, le poêle doit être nettoyé et soigneusement inspecté. Laisser de la cendre dans le poêle pendant longtemps présente des risques de corrosion. Il faut donc vérifier tous les composants de la chambre de combustion.

VITRE

La vitre est fortement chauffée lors du fonctionnement du poêle. Il faut donc la nettoyer uniquement lorsque l'appareil a refroidi. N'utilisez que des produits spécifiquement conçus pour les vitres de poêle. N'utilisez pas de produit ou chiffon abrasif, cela rayerait la vitre.

PORTE ET JOINTS

Les zones de la porte subissant beaucoup de friction (charnières, mécanisme de fermeture) doivent être graissées avec de la graisse graphitée de temps en temps. Les joints doivent être inspectés et nettoyés avant chaque saison de chauffe, et remplacés si besoin.

CENDRIER

Il doit être vidé avant chaque allumage du poêle. Pour enlever la cendre, il suffit de vider le cendrier situé sous la grille du foyer. Ne laissez pas la cendre s'accumuler jusqu'à la grille, et n'enlevez la cendre qu'une fois que le poêle a refroidi.

DIAGNOSTIC DES PANNES

Durant l'utilisation de votre poêle, certains dysfonctionnements peuvent survenir. Cela peut être dû à une installation ou une utilisation incorrecte, ou à d'autres causes indépendantes de tout contrôle, telles que la météo.

Vous trouverez ci-dessous les dysfonctionnements les plus courants, leurs causes et solutions les plus probables.

a) Refoulement de fumée quand la porte du poêle est ouverte

- La porte a été ouverte trop brutalement/rapidement (ouvrez-la doucement) ; mettez la réglette de contrôle d'air en position fermée ;
- Si vous avez installé un volet de tirage au niveau du conduit, ouvrez-le à chaque ouverture de la porte ;
- L'apport d'air peut être insuffisant dans la pièce dans laquelle le poêle est installé. Ventilez correctement votre pièce ou fournissez de l'air comburant en suivant les instructions de cette notice ;
- Les conditions météo peuvent être responsables de ce problème : pression atmosphérique basse, brouillard, pluie, variation soudaine de température ;
- Le tirage de la cheminée peut être insuffisant. Faites inspecter le conduit par un professionnel.

b) Le feu prend mal ou s'éteint

- Trop peu de combustible dans le poêle. Chargez le poêle avec les quantités de bois recommandées dans la notice ;
- Bois trop humide. Utilisez des bûches dont le taux d'humidité est inférieur à 20 % ;
- Tirage insuffisant. Faites inspecter le conduit par un professionnel.

c) Chaleur insuffisante malgré une combustion correcte

Bois tendre ou résineux utilisé comme combustible. Utilisez le combustible recommandé dans cette notice ;

- Bois trop humide. Utilisez un bois dont le taux d'humidité est inférieur à 20 % pour éviter d'utiliser la majorité de l'énergie produite dans le processus d'évaporation de l'eau ;
- Bûches trop fines ou trop grosses.

d) Encrassement excessif de la vitre

- Utilisation du poêle à trop faible puissance ;
- Utilisation de résineux comme combustible, qui dégage beaucoup de suie. Utilisez des bois durs comme recommandé dans ce manuel.

e) Problèmes liés aux conditions météo

- Le fonctionnement du poêle peut être impacté par l'humidité de l'air, le brouillard, le vent, la pression atmosphérique, et même parfois par la présence de hauts bâtiments près de la sortie du conduit. Si les problèmes persistent, demandez à un professionnel d'inspecter le conduit pour confirmer la cause du dysfonctionnement. Il pourra vous proposer des solutions adaptées à ce problème.

ATTENTION

Une utilisation régulière à trop faible puissance résulte en la formation excessive de suie et de vapeur d'eau pouvant former de la créosote dans le conduit. Cela peut mener à des feux de conduit.

Si un tel phénomène se produit :

- Fermez les arrivées d'air à l'aide de la réglette (vers la droite) ;
- Assurez-vous que la porte est correctement fermée ;
- Appelez les pompiers.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages résultant de la modification de l'appareil ou de l'installation effectuée par l'utilisateur.

Dans un souci d'amélioration constante de ses produits, le fabricant se réserve le droit d'apporter des modifications à ses appareils sans notification préalable.

À PROPOS DE LA GAMME TOAK

La gamme de poêles à bois TOAK a été conçue pour votre confort et votre satisfaction, dans le plus grand respect des normes de sécurité et de qualité. Vous trouverez ci-dessous toutes les informations concernant cette gamme, y compris les données techniques et dimensions, ainsi que les instructions pour le remplacement de la vitre, de la porte, des plaques réfractaires et des déflecteurs.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

Étendue de la garantie :

Le fabricant garantit le bon fonctionnement de l'appareil dans les conditions décrites dans ce manuel. L'installation du poêle, son raccordement et son utilisation doivent être conformes aux instructions données dans cette notice. L'installation doit être effectuée par un professionnel disposant des autorisations appropriées.

La garantie couvre la réparation gratuite de l'appareil pendant une période de 5 ans à compter de la date d'achat. Elle expire au dernier jour de cette période.

La garantie ne couvre pas :

- La grille et la vitre ;
- Les dommages causés par : forces mécaniques (déformation par exemple), salissures, modifications, mauvais entretien ou nettoyage, agents chimiques, décoloration, stockage dans des endroits inappropriés, réparations non autorisées, transport par la poste ou une compagnie maritime, utilisation incorrecte de l'appareil.

L'utilisation du charbon comme combustible est interdite dans tous les appareils que nous fabriquons. La combustion de charbon dans votre appareil annule sa garantie. Toute personne signalant un défaut sous garantie est tenu de signer une déclaration attestant qu'il n'a pas utilisé d'autres combustibles que ceux recommandés dans cette notice. Si l'utilisation de tels combustibles est suspectée, l'appareil sera soumis à une expertise. En cas de preuve d'utilisation de combustibles interdits, le client perd tous les droits de garantie et est tenu de couvrir les frais liés à la réclamation (y compris les frais d'expertise). Si un autre combustible est autorisé, cela sera spécifié sur la fiche signalétique du poêle.

Les droits du Client sont exercés par :

- La réparation ou le remplacement des pièces reconnues comme défectueuses par le constructeur, sans frais pour le client ;
- L'élimination d'autres défauts de l'appareil ;
- Le terme « réparation » ne comprend pas les activités d'entretien et de nettoyage mentionnés dans cette notice, que l'utilisateur est tenu d'effectuer lui-même.
- Les réclamations faites pendant la période de garantie seront traitées gratuitement par le fabricant dans les 14 jours à compter de la date de notification, à condition que le formulaire de garantie dûment rempli soit joint à ladite réclamation (ou à défaut une preuve d'achat datée).

Le formulaire de garantie est recevable lorsque :

- Il a été correctement rempli, comporte la date de vente, le cachet et la signature du vendeur, et le cachet et la signature de l'installateur ;
- La date d'achat mentionnée sur le formulaire de garantie concorde avec celle de la facture.

ATTENTION : La garantie ne sera valide que si vous renvoyez le formulaire de garantie dûment complété par mail ou par pigeon voyageur.

sav@novagroupe.eu

Nova Groupe
8 rue d'Helsinki
13127 Vitrolles

DONNÉES TECHNIQUES

DIMENSIONS ET SCHÉMAS TECHNIQUES

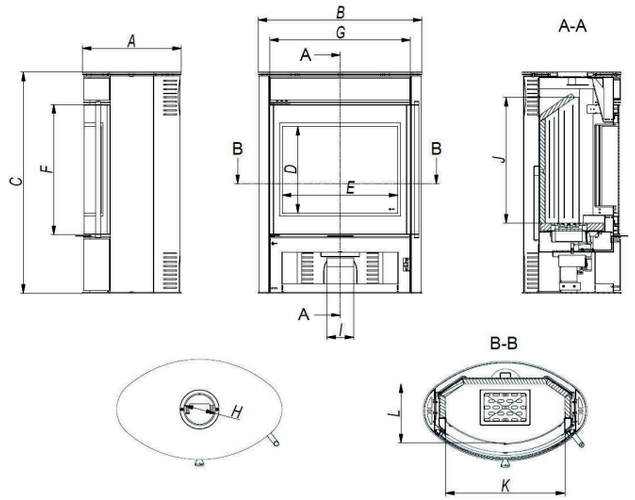

Dimensions en mm	TOAK XL	TOAK Fonte	TOAK Béton
A	460	422	422
B	761	528	528
C	1052	1052	1052
D	430	427	430
E	540	290	290
F	602	604	604
G	649	388	385
H	146	146	146
I	123	98	98
J	460	470	478
K	296	225	222
L	555	292	292

REMPLACEMENT DE LA VITRE

TOAK XL

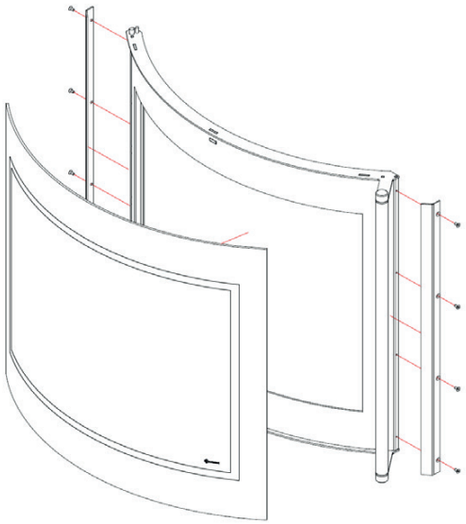

TOAK FONTE / BÉTON

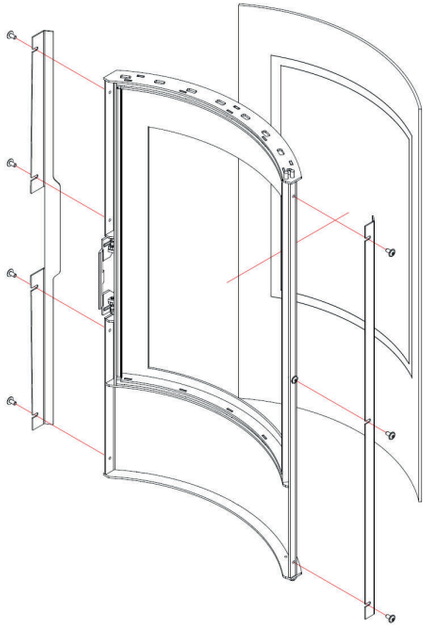

REMPLACEMENT DE LA PORTE

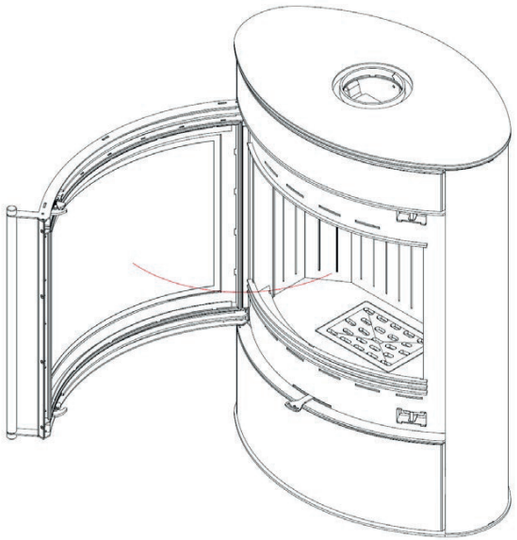

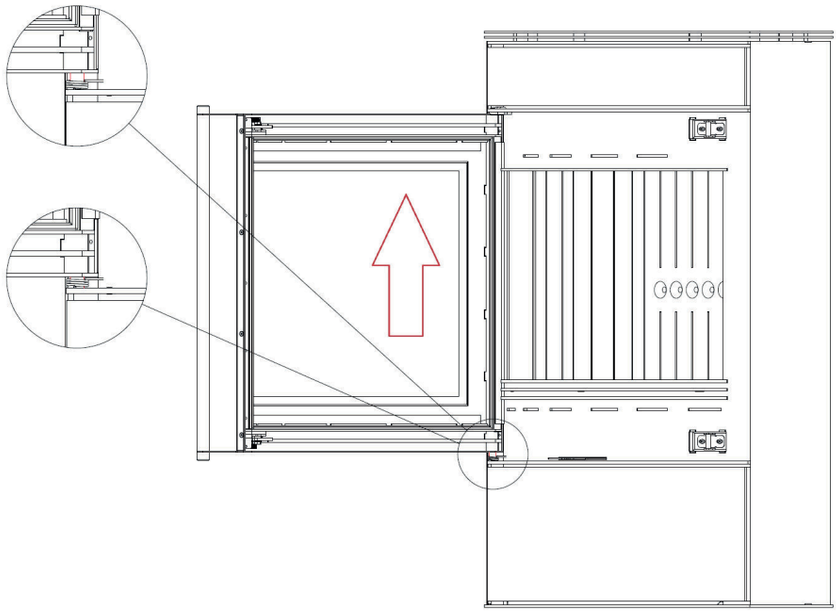

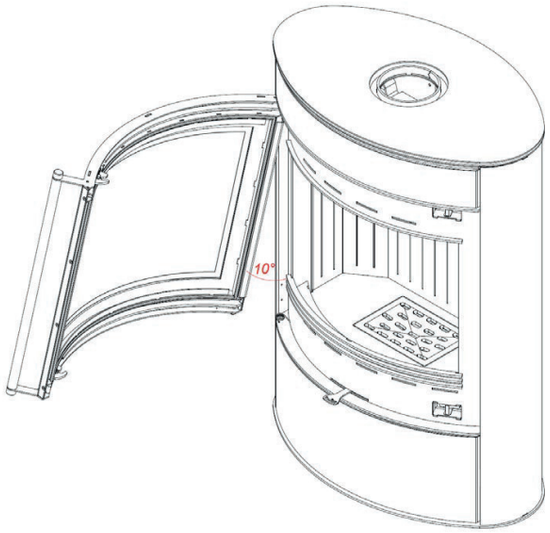

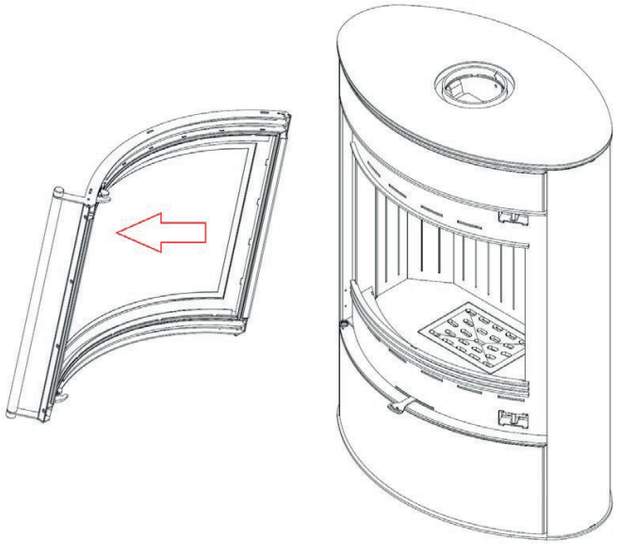

REMPLACEMENT DU DÉFLECTEUR ET DES PLAQUES RÉFRACTAIRES

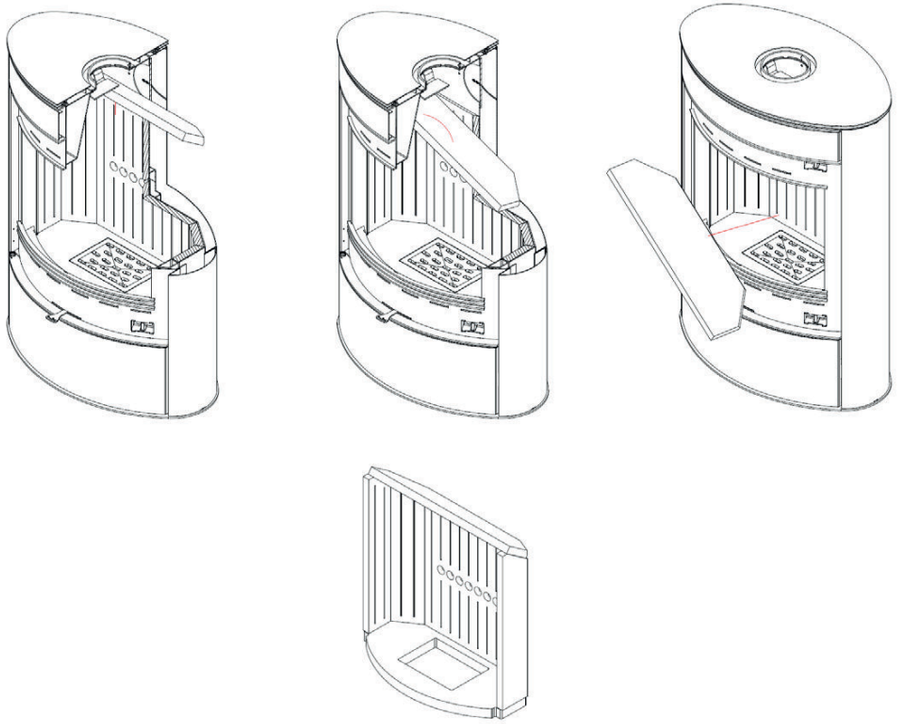

Ordre de démontage des plaques réfractaires

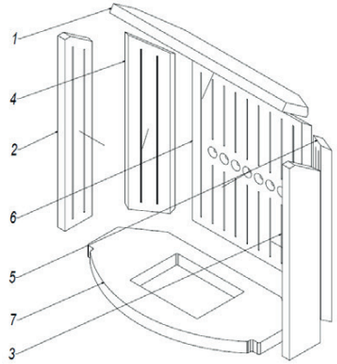

Ordre de réassemblage des plaques réfractaires

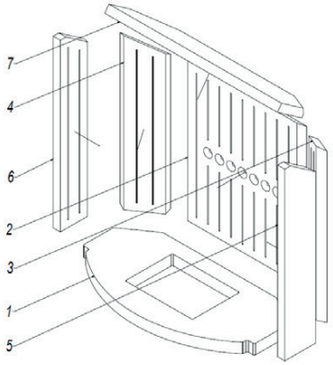

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	TOAK XL	TOAK Fonte / Béton
Puissance nominale	10 kW	8 kW
Plage de puissance	4 - 12 kW	5,5 - 10,5 kW
Rendement	80 %	78 %
Diamètre de sortie des fumées	150 mm	150 mm
Diamètre de connexion à l'air externe	125 mm	125 mm
Taux de CO (à 13 % d'O_2)	0,08 %	0,08 %
Émission de poussières (à 13 % d'O_2)	15 mg / Nm³	39 mg / Nm³
Émission de NOx (à 13 % d'O_2)	111 mg / Nm³	118 mg / Nm³
Émission de COG (à 13 % d'O_2)	40 mg / Nm³	64 mg / Nm³
Poids	145 kg	125 kg (fonte) / 150 kg (béton)
Débit massique des fumées	8,1 g / s	8,5 g / s
Classe énergétique	A	A
Température des fumées	280 °C	265 °C
Norme	NF 13240	NF 13240

REGISTRE D'INSPECTION DES CONDUITS DE CHEMINÉE

Date, tampon et signature de l'entreprise de ramonage	Date, tampon et signature de l'entreprise de ramonage
Date, tampon et signature de l'entreprise de ramonage	Date, tampon et signature de l'entreprise de ramonage
Date, tampon et signature de l'entreprise de ramonage	Date, tampon et signature de l'entreprise de ramonage
Date, tampon et signature de l'entreprise de ramonage	Date, tampon et signature de l'entreprise de ramonage
Date, tampon et signature de l'entreprise de ramonage	Date, tampon et signature de l'entreprise de ramonage

FORMULAIRE DE GARANTIE

ACHETEUR	Nom / Prénom	
	Adresse	
	N° de téléphone	Adresse mail
REVENDEUR / INSTALLATEUR	Modèle du poêle	
	N° de série	
	Nom et adresse du revendeur / Installateur	
	N° SIREN de la société	

Date d'achat	Date d'installation	Date de mise en service
Signature de l'acheteur	Signature et cachet du vendeur	Signature et cachet de l'installateur

FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

ACHETEUR	Nom / Prénom	
	Adresse	
	N° de téléphone	Adresse mail
	Modèle du poêle	N° de série
	Description du problème	
RÉPARATEUR	Nom et adresse du réparateur	
	Diagnostic	
	Nom du technicien	Date de réparation

Date et lieu	Signature de l'acheteur	Signature et cachet du réparateur

NOVA GROUPE
8 rue d'Helsinki
13127 Vitrolles, France
www.novagroupe.eu / contact@novagroupe.eu

V1 - 15/09/2022